



NOTICE EXPLICATIVE INSCRIPTIONS/RÉINSCRIPTIONS

SAISON 2024 / 2025

Tout dossier incomplet et non signé ne sera pas traité.
Les joueurs sans dossier ne pourront pas s'entraîner et ne seront pas qualifiés
Les dossiers complets sont à déposer lors des permanences

1 DOCUMENTS OBLIGATOIRES à FOURNIR

fichier « infos pratiques » sur www.saintelucebasket.com

- Formulaire interne (SLB) d'inscription dûment complété et signé**
- Certificat médical OBLIGATOIRE dans les cas suivants:**
 - **joueurs majeurs**
 - nouvelle inscription
 - besoin de renouvellement mentionné par la FFBB
 - **joueurs surclassés**
 Certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du basketball en compétition datant de moins d'1 an
 Rubrique surclassement à compléter pour les 3èmes années U18
- Questionnaire de santé pour les mineurs sans surclassement**
- Formulaire E-Licence via le lien reçu sur la boîte mail**
 - Pour **les joueurs déjà licenciés (dont mutation):** contrôler et valider **avant l'inscription** le lien reçu par mail
 - Pour **les nouveaux joueurs:** le lien vers le formulaire à remplir sera envoyé sur la boîte mail **après l'inscription au club**
- Règlement de votre cotisation et de votre assurance FFBB**
- Assurance**
 les joueurs ne prenant pas l'assurance FFBB doivent fournir une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour la pratique du sport en compétition.

Modes de paiements acceptés : en ligne ou au club par carte bancaire, chèque, espèces, Pass pratique artistique ou sportive de la Région Pays de la Loire, chèque sport ANCV.

Paiement comptant ou en 2, 3 ou 4 mensualités. 1ère échéance pour l'ensemble des paiements fin septembre, puis fin octobre ...

2 PERMANENCES D'INSCRIPTION

Salle Marcel Le Bonniec, boulevard Louis Pasteur Sainte Luce sur Loire

Lundi 17 juin	17h30 à 19h30	Mercredi 19 juin	17h30 à 19h30
Vendredi 21 juin	17h30 à 19h30	Mercredi 26 juin	17h30 à 19h30

3 TARIF COTISATIONS 2024 – 2025 et informations complémentaires

Réduction de 20€ pour les nouveaux adhérents et les ré-inscriptions **avant le 30 juin 2024 (colonne A)** uniquement sur la cotisation **JOUEURS** des catégories jeunes, séniors, loisirs

MONTANT DES COTISATIONS 2024/2025 HORS assurance FFBB	A	B	C
CATÉGORIES	Nouveaux adhérents ou avant le 30/06/2024	Après le 30/06/2024	Frais de Mutation (*)
U7 – Baby né(e)s en 2019-2018	100 €	120 €	
U9 – Mini Poussin/e né(e)s en 2017-2016	120 €	140 €	
U11 – Poussin/e né(e)s en 2015-2014	130 €	150 €	
U13 – Benjamin/e né(e)s en 2013-2012	140 €	160 €	
U15 – Minime né(e)s en 2011-2010	150 €	170 €	+ 60 €
U18- Cadet/te né(e)s 2009-2008-2007	160 €	180 €	+ 60 €
U21 – Junior né(e)s en 2006-2005-2004	180 €	200 €	+ 60 €
Sénior/le né(e)s en 2003 et avant	180 €	200 €	+ 60 €
Loisir né(e)s en 2003 et avant	110 €	130 €	+ 60 €
Bénévoles joueurs (Coach, entraîneurs, arbitres, membre du bureau ou de commission)		60 €	+ 60 €
Bénévoles non joueurs (Coach, entraîneurs, arbitres, membre du bureau ou de commission)		30 €	+ 60 €

ASSURANCES FFBB (souscription pour 3 ans)

Option A	Option B	Option C
2,17€ / an préconisée jusqu'en U15	6,27 € / an recommandée à partir des U18 en cas d'ITT pour les indemnités journalières des stagiaires ou salariés	Option A + 0,36 € / an ou Option B + 0,36 € / an

Réductions applicables et **non cumulables** (prendre contact avec les dirigeants du club):

- **15 €** pour le 2ème joueur de la même famille uniquement sur les cotisations **JOUEURS**
- **30 €** pour le 3ème joueur de la même famille uniquement sur les cotisations **JOUEURS**
- **10%** pour les demandeurs d'emploi : merci de nous fournir une copie d'un justificatif de moins de 3 mois
- **25%** à la signature d'un contrat de partenariat avec le SLB et lors de son renouvellement.
- Prise en charge partielle de la cotisation pour les familles en difficultés sociales. Les familles sont invitées à se rapprocher du CCAS de la ville de Sainte-Luce-sur-Loire et les dirigeants du club.

Mutation (**colonne C**) : les coûts sont à prendre en charge par le licencié en plus du coût de sa cotisation.

Attente résultats examens scolaires, mutations, etc...possibilité de mettre le dossier en INSTANCE merci de vous rapprocher du Secrétariat.